



Mars 2016 - N° 9



EDITO

Début 2015, je vous annonçais la naissance de notre site internet. A mes vœux de Janvier 2016, je vous ai présenté :

- Notre nouveau site modernisé, plus attrayant, plus facile d'utilisation avec plus de photos. Vous trouverez plus de renseignements et un accès « contact » avec la mairie par mail.

Ce site est un moment important dans la vie de notre village. Lapan est entré dans l'ère du numérique et nos populations en sont de grandes consommatrices. Avec la croissance démographique des territoires ruraux, les habitants des communes sont demandeurs. Un site internet est un moyen de communication qui doit vivre et s'enrichir.

J'espère qu'il répondra à vos attentes et vous permettra d'accéder facilement aux informations qui vous intéressent. Je compte sur vous pour nous faire part de vos remarques ou suggestions.

Pour être informés à chaque actualisation de notre site, vous pouvez nous transmettre votre mail et vous serez directement avertis des dernières informations.

Bonne navigation sur notre site www.lapan.fr.

- Notre nouveau logo : cette nouvelle identité visuelle représente le patrimoine de la commune par les pelouses calcicoles avec les orchidées, l'agriculture et le Cher.

J'en profite pour remercier les membres de la commission communication qui ont beaucoup travaillé sur ces deux dossiers. Bien sûr, cette implication nécessite une poursuite régulière des mises à jour du site.

C'est avec une grande émotion que j'ai relaté le parcours de Monique après 20 années passées à Lapan.

Patrick Barnier, Conseiller départemental, lui a remis la médaille d'argent du travail, bien méritée.

Le Conseil Municipal, les Lapanais et les Lapanaises ont tenu également à lui offrir des présents. Signe d'une reconnaissance pour ces années de services rendus à notre commune.

Bonne lecture et bonne navigation.

Annie Raduget - Maire de Lapan



La Commission Communication a élaboré un logo pour représenter le patrimoine naturel et culturel de notre village.

On y retrouve l'église, les pelouses calcicoles avec les orchidées, les exploitations agricoles et la rivière le Cher.



Depuis le 23 janvier 2016, le site de la commune a évolué pour le rendre plus attrayant et plus facile d'utilisation.



The screenshot shows the website interface with a navigation bar at the top containing: Mairie, Documents officiels, Vie de la commune, Pratique, Tourisme, Institutions, and Aller au contenu. Below the navigation bar is a large photo of the village. The main content area is divided into two columns: 'DATES À VENIR' and 'ACTUALITÉS'. Under 'DATES À VENIR', there are two entries: '26 mars : Soirée Choucroute organisée par l'ALCS de Lapan' and '20 avril : Repas au Lycée Jacques Coeur à Bourges'. Under 'ACTUALITÉS', there is a section titled 'Vœux du Maire' with text about the 2016 municipal council meeting and a photo of the mayor and council members. At the bottom of the page, there is a footer with copyright information and contact details.

Rappel

Etat Civil

Naissance de Jordan PEREIRA

le 15 janvier 2016

**Passage à la TNT HD
dans la nuit du 4 au 5 avril**

Pensez à vérifier votre équipement.

**Plus d'infos en mairie ou sur le site
« recevoirlatnt.fr »**

Directrice de la Publication :
Annie Raduget

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

Valérie Charles, Jérémie Dupin
Nadège Gauriat, Christine Gauriat
Daniel Gauriat, Nicolas Malin

Impression : Mairie de Lapan

Cérémonie des vœux à Lapan

Les vœux de la municipalité ont été célébrés le 22 janvier 2016 à la salle des fêtes de Lapan.

L'occasion pour la commune de présenter le bilan de l'année écoulée :

avec les travaux réalisés en 2015

Agrandissement du cimetière, Mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes, Création d'un terrain de boules, Mise aux normes de l'éclairage public et Réfection des trottoirs du Centre Bourg



avec la vie de la commune et les activités proposées (repas, voyage et différents ateliers).



Annie Raduget a présenté les **projets pour l'année 2016** : la mise en sécurité de la traversée du village, l'éclairage du chemin de la Fontenille et de l'impasse du Bouchet, la mise aux normes des bâtiments communaux pour l'accessibilité et la reprise prochaine des différents ateliers.

(dates indiquées page 4 dans l'Agenda)



Pour fêter les nombreuses naissances de l'année 2015, des présents ont été remis aux familles.

Le **départ en retraite de Monique**, secrétaire de mairie depuis 20 ans, a clôturé le discours. La décoration de la médaille d'argent régionale, départementale et communale lui a été remise par Patrick Barnier, conseiller départemental du canton.



Annie Raduget a remercié les personnes ayant contribué à la réalisation des projets 2015 et la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

2^{ème} marché aux truffes à Lapan

Le deuxième marché aux truffes organisé par l'Association des Trufficulteurs de Champagne Berrichonne s'est tenu à la salle des fêtes de Lapan samedi 16 janvier.

Une dizaine de producteurs locaux étaient présents avec 8 kg de truffes proposées à la vente.



Cette année encore, les amateurs sont venus nombreux.

On notera notamment la présence du sénateur Rémy Pointereau, du député Yann Galut et du conseiller départemental Patrick Barnier.



Les Boudineries de la Mé Fanchoune

Organisé par le comité des fêtes de l'ancien canton de Levet, un repas berrichon composé de boudin et de purée « maison » était proposé aux 70 convives.

Pascal Pauvrehomme a animé l'après-midi en déclamant des contes berrichons très appréciés des participants.



Synthèse des Conseil Municipaux des 05/02 et 23/03 2016 *

*les comptes-rendus officiels sont consultables sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site lapan.fr

Conseil du 5 février

- Approuve, à l'unanimité, de retenir les **travaux d'accessibilité et énergie basse consommation sur le bâtiment communal de la salle des fêtes**. Pouvoir donné à Mme le Maire pour signer tous documents afin de solliciter les subventions auprès de la DETR, du Conseil Départemental, du Syndicat de Pays Berry-Saint-Amandois ou tout autre organisme.
- **Refuse**, à l'unanimité, le **contrat de maintenance présenté par la Sté AXIMA** Réfrigération de Bourges pour la climatisation du secrétariat de mairie. Contrat annuel : 216 € pour une visite par an.
- Information de la Communauté de communes Arnon Boischaud Cher :
Par délibération du 16/12/2015, le conseil communautaire a prescrit **l'élaboration du PLUI** sur le territoire intercommunal de 19 communes. *Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée est mis à disposition du public tout au long du projet, dans chaque mairie.*
- Donne un avis favorable aux **modifications statutaires du SDE18** : Intégration des Communautés de communes « FerCher - Pays Florentais » et « des Trois Provinces ». Inscription d'une nouvelle compétence à la carte qui permettra au SDE18 de réaliser des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour certains travaux sur les bâtiments communaux.
- **Information** : Mme le Maire informe que le SMEAL a procédé au renouvellement des marchés publics et a retenu la Société SGA J. MEYER afin de procéder aux prestations de vidange et d'entretien de vos installations d'Assainissement Non Collectif. (Nouvelle tarification en PJ)

Conseil du 23 mars

- **Approbation du Compte de Gestion 2015 du Receveur Municipal** : Voté à l'unanimité
- **Approbation du Compte Administratif 2015** : Voté à l'unanimité
- **Vote du taux des 4 taxes directes locales pour 2016**

Le maintien des taux 2015 pour l'année 2016 a été voté à l'unanimité.

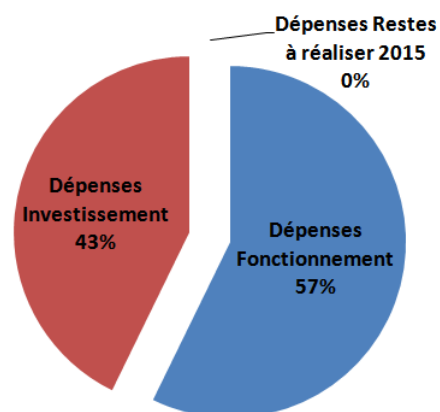
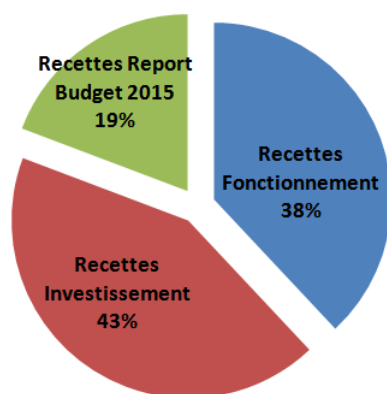
Taxe d'Habitation	10,34%
Taxe Foncière (bâti)	11,44%
Taxe Foncière (non bâti)	15,10%
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	14,30%

- **Budget 2016**

Le budget 2016 a été voté à l'unanimité pour un montant total de 283 724 €.

RECETTES		
Fonctionnement	Investissement	Report Budget 2015
107 820 €	121 277 €	54 627 €

DEPENSES		
Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser 2015
162 447 €	121 277 €	0 €



Info

Pêche de l'anguille européenne dans le département du Cher pour 2016

La pêche de l'anguille sédentaire ou anguille jaune est autorisée du 01/04/2016 au 31/08/2016 en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.



Rappel : La pêche de l'anguille de moins de 12 cm (y compris civelle, alevin d'anguille) et la pêche de l'anguille argentée (ou anguille d'avalaison) sont interdites en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Conseils et Réglementation

Animaux domestiques

Les propriétaires gardiens ou détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, conformément au code général des collectivités territoriales et de la santé public.

Préservez notre qualité de vie et favorisons le mieux vivre ensemble !



Déclaration préalable de travaux

Cet acte permet à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur, pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Travaux sur une petite surface entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol

- sur une construction existante (exemple, construction d'un garage accolé à une maison)
- avec création d'une nouvelle construction isolée (exemple, un abri de jardin).

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

- remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre,
- choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.



Dans tous les cas, si vous avez un projet de travaux, prenez contact avec la mairie.

Infos

Les Commerces et Activités dans la commune

PASCAL ESPACES VERTS
Mr Pascal BROULT
Micro-Entrepreneur

1, Chemin de Houët
18340 LAPAN
GSM 06 67 46 83 57

Lapan's berrichonne

Fourre Lydia

2 chemin de Houët 18340 LAPAN
Fermé lundi soir et dimanche midi
0248685352
lapan's berrichonne.fr

MOREAU Morgan
Auto Entrepreneur

Réparation et Entretien matériel
de plaisance

06.63.05.10.43
18340 LAPAN
morganmoreau@hotmail.com
N° SIRET 811 720 648 98013

Au Bonheur du Rongeur

Boutique spécialisée dans
l'alimentation et l'hygiène
pour votre chinchilla

Laetitia JOLIVET
06 69 35 39 23
www.aubonheurdurongeur.com
aundonachichis@gmail.com

Délégué du Défenseur des Droits

Toute personne physique ou morale, de nationalité française ou étrangère, peut s'adresser à un délégué du défenseur des droits qui se tiendra à votre écoute pour recevoir et étudier gratuitement et en toute confidentialité, vos demandes dans la limite de sa compétence si :

- Elle s'estime lésée par le dysfonctionnement d'un service public,
- Elle considère que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt d'un mineur,
- Elle est témoin ou victime d'une discrimination.

Permanences : M. Alain BELHADJ : Mardi toute la journée – Préfecture du Cher à Bourges 02 48 67 34 45
M. Gérard GRELAT : 2^{ème} et 4^{ème} Jeudi de chaque mois – Sous-Préfecture de St Amand 02 36 78 40 60

Agenda

Les Ateliers

- 2 avril :** Bijoux
- 4 juin :** Art floral
- 2 juillet :** Bijoux
- 3 septembre :** Décorations de Noël

- 26 mars** Soirée Choucroute organisée par l'A.L.C.S. de Lapan
- 20 avril** Déjeuner au lycée Jacques Cœur de Bourges
- 1^{er} mai** Tour cycliste du canton organisé par l'US Florentaise
- 8 mai** Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, aux monuments aux morts à 11h30
- 18 & 21 mai** Marche Nordique, RDV à 9h15 à la salle des fêtes (bâtons prêtés gratuitement)
- 22 mai** Randonnée pédestre organisée par l'A.L.C.S. de Lapan (3 circuits de 5 km, 11 km et 21 km)
- 28 mai** Voyage organisé par le CCAS et la Municipalité
- 12 juin** Marché Lapanais
- 18 Juin** Matinée « citoyenne » dans la commune. Rendez-vous à 9h00 à la mairie